

**Public**

Tout professionnel amené à accompagner des candidats à la VAE : prestataires de formation, consultants, accompagnateurs VAE, professionnels des ressources humaines...

**Prérequis**

Aucun

**Moyens pédagogiques**

- > Séquences de découverte, temps d'apports théoriques suivis de périodes de questions-réponses et de mise en pratique
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : exercices, QCM, association...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

**Intervenant**

Un consultant-formateur, accompagnateur VAE, chargé de formation pour le compte de Centre Inffo

**Modalités d'évaluation**

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

**Modalité de sanction**

Remise d'une attestation de fin de formation

## DEVENIR ACCOMPAGNATEUR EN VAE

La VAE est un outil à disposition des entreprises pour piloter leur gestion de l'emploi et des parcours professionnels (GEPP). Elle est au service des candidats pour obtenir la juste reconnaissance des compétences acquises par l'expérience accumulée dans l'exercice de leur métier. Perçue, à tort, comme longue et complexe, la démarche d'engagement d'une VAE est vertueuse si les acteurs de l'entreprise ont été correctement informés de son fonctionnement en amont, et si les candidats ont été correctement accompagnés dans leur parcours vers l'obtention de la certification visée. A l'heure où la réforme de la VAE est en suspens, il est important de se recentrer sur le cœur du métier d'accompagnateur qui reste indemne, quel que soit le mode de financement de la démarche. L'objet de cette formation est précisément de fournir aux consultants, futurs accompagnateurs, toutes les clefs nécessaires à un accompagnement de qualité, efficace, et vecteur de réussite pour les candidats », en maîtrisant le cadre législatif de la VAE.

2025

### OBJECTIF DE FORMATION

- > Accompagner des candidats dans leur démarche de VAE individuelle ou collective

### PROGRAMME

**INTRODUCTION À LA VAE**

- Définition et repères historiques : des origines à la réforme du 22 décembre 2022
- Le triple atout de la VAE
- VAE individuelle, VAE collective : à chacun son besoin
- Orienter pour mieux certifier, certifier pour mieux orienter...

**COMMENT FONCTIONNE LA VAE ?**

- Les prérequis
- Les différents types de VAE (VAE expérimentale, VAE de « droit commun », VAE partielle, VAE hybride, « VAE inversée » ...) et leur utilité
- Les exigences d'un parcours VAE
- Les spécificités d'un parcours VAE sur la plateforme « France VAE »

**L'ÉCOSYSTÈME DE LA VAE**

- Périmètre et rôles en matière de VAE : entreprises, ministères certificateurs, opérateurs, jurys professionnels
- Pour une mobilisation réussie de chaque acteur présent

**LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT D'UNE ACTION DE VAE**

- VAE et CPF
- VAE et Opco
- VAE et dispositifs légaux (Pro A, TransPro, plateforme « France VAE »)
- VAE et projet de transformation d'entreprise

**L'ACCOMPAGNEMENT À LA VAE, UN TRIPLE SUPPORT ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET « MOTIVATIONNEL »**

- L'étape-clé de la « primo-orientation » et de l'identification de la certification, focus sur le RNCP
- La recevabilité administrative
- L'apport de preuves : recherche, identification et formalisation (livret 1, livret 2, dossier professionnel)

- Le support au parcours du candidat : la prime à la régularité

**POSTURE ET RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR VAE**

- Mener un entretien d'explicitation
- Diagnostiquer les compétences développées à travers un récit de carrière
- Appréhender le degré d'autonomie : accompagner sans se substituer
- Développer une posture d'écoute active. Aider à la formalisation

- S'adapter à des publics hétérogènes

**SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE COHORTE DE CANDIDATS**

- La dynamique de groupe
- Les techniques d'enrichissement mutuel dans le parcours VAE : inciter au dialogue
- Présentiel, distanciel ou « phygital » : quelle combinaison, selon quels profils et quelles contraintes ?



Classe virtuelle



Évaluation

JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4	JOUR 4
 3h30	 3h30	 3h30	 3h	 0h30
14H-17H30	14H-17H30	14H-17H30	14H-17H	17H-17H30

14H

14 heures sur 4 jours  
de 4 h à 17 h 301 595 € HT (TVA 20 %)  
1 914 € TTC

De 3 à 9 personnes maximum

**Toute une équipe  
au service  
de votre métier**

*Inscrivez-vous dès à présent*

**SE FORMER EN INTER**

Nadia Barr - Tél. : 01 55 93 91 83  
Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

**SE FORMER EN INTRA OU SUR-MESURE  
ANALYSE DE VOS BESOINS ET DEVIS**

Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20  
Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

**JE SOUHAITE M'INSCRIRE À LA SESSION DE FORMATION EN DISTANCIEL**

Intitulé: **DEVENIR ACCOMPAGNATEUR EN VAE**

Date : ..... Tarif: **1 595 € HT (TVA 20 %) 1 914 € TTC**

CODE FORMATION : **FOR000212**

**PARTICIPANT**

Nom ..... Prénom.....  
Fonction..... Service.....  
Raison sociale et adresse de l'établissement .....

Tél. .... Courriel.....

**CORRESPONDANT FORMATION**

Nom ..... Prénom.....  
Fonction..... Service.....  
Raison sociale et adresse de l'établissement .....

Tél. .... Courriel.....

N° SIRET /\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_ / Code APE/NAF /\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_ / N° client: /\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_ / Effectif: /\_/\_/\_/\_/

**FACTURATION**

Accord de prise en charge d'un Opco<sup>(1)</sup>  Nom de l'Opco ..... Montant de la prise en charge..... € TTC

Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco .....

Adresse .....

Contact référent .....

Tél. .... Courriel.....

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.  
(1) En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.  
A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco).

**Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :**

Par chèque bancaire  Par chèque postal

**ou je règle par virement**, en précisant le titre et la date de la formation :

Virement postal : IBAN de la Société générale  
FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date .....

Cachet et signature

**Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne <https://boutique.centre-inffo.fr>**